

Cours: Appliquer des notions de fiscalité à la pratique professionnelle –
Régimes d'assurance collective
Compétence: 02-203
Formatrice: Jocelyne Durand, CA

Objectif

L'étudiant devra se familiariser avec la structure fiscale au Québec et bien maîtriser les concepts fiscaux qui affecteront la vente et l'administration d'un régime d'assurance collective.

Manuel de référence

Notions de fiscalité relatives à l'assurance et aux rentes collectives de personnes (F202-T1)
Autorité des marchés financiers
Deuxième édition, 2007

Matériel à préparer

Pour jour 1: lire chapitre 1
Pour jour 2 : lire chapitre 2
Pour jour 3 : lire chapitre 4

* Il est important de lire et bien comprendre le matériel à préparer pour chaque cours. Un manque de préparation pourrait réduire votre niveau de participation lors des discussions en cours et affecter vos résultats finaux.

Évaluation

| | |
|---------------------|-----|
| Travail pédagogique | 20% |
| Intra | 40% |
| Examen final | 40% |

Plan de cours

Jour 1: Cadre fiscal au Québec

1. Législation fiscale

- Principales législations fédérales
 - Loi de l'impôt sur le revenu
 - Loi sur la taxe d'accise

- Principales législations provinciales
 - Loi sur les impôts
 - Loi sur la taxe de vente du Québec

2. Principes fiscaux de base

- Assujettissement
 - Particuliers
 - Sociétés

- Principales étapes du calcul de l'impôt sur le revenu d'un particulier ou d'une société
 - Calcul du revenu aux fins de la fiscalité
 - Calcul du revenu imposable
 - Calcul de l'impôt
 - Décès d'un particulier
 - Déclarations de revenus
 - Régime enregistré d'épargne-retraite
 - Police d'assurance vie
 - Vente d'une entreprise
 - Vente d'actions
 - Vente d'actifs
3. Lois sociales et fiscalité
- Principales législations fédérales à caractère social
 - Loi sur l'assurance-emploi
 - Loi sur la sécurité de la vieillesse
 - Principales législations provinciales à caractère social
 - Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles
 - Le Régime de rentes du Québec
 - Prestations familiales administrés par la Régie des rentes du Québec
 - Loi sur l'assurance-hospitalisation
 - Loi sur l'assurance-maladie
 - Régime général d'assurance-médicaments
 - Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale
 - Loi sur l'assurance automobile

Jour 2 : Fiscalité de l'assurance collective

1. Correction du travail pédagogique
2. Intra
3. Dispositions fiscales liées aux produits d'assurance collective de personnes
 - Le traitement fiscal des primes et des prestations
 - Principes généraux
 - Assurance-maladie, soins dentaires et soins de la vue
 - Assurance vie et assurance accident
 - Assurance invalidité de courte et de longue durée
 - Impact des cotisations patronales aux garanties d'assurance collective sur les cotisations exigibles des régimes publics
 - Taxes éligibles sur les produits d'assurance collective
 - Taxe sur le capital des sociétés d'assurance
 - Taxe de vente du Québec
 - Taxe sur les produits et services

4. Calcul du coût fiscal des différentes prestations d'assurance collective
 - o Impact des cotisations patronales sur l'impôt à payer par l'employé
 - o Calcul des avantages imposables
 - o Calcul du coût brut de la prime donnant droit à 1\$ de prestation nette d'impôt
 - o Optimisation fiscale et réalité

Jour 3: Comptabilité et mathématiques financières

1. Comptabilité

- o Notions de base en comptabilité
- o Principales composantes des états financiers
- o Analyse des états financiers

2. Mathématiques financières

- o Notions de base
- o Valeur temporelle d'un versement unique
- o Valeur temporelle d'une série de versements
- o Application aux placements
- o Utilisation de la calculatrice Texas Instrument BA 11 Plus
- o Calculs financiers

3. Examen final